

Désignation de l'entreprise :		AOC		1 2		
Adresse de l'entreprise :		3 QUAI VOLTAIRE 75007 PARIS		Durée de l'exercice précédent : 1 2		
Numéro SIRET :		5 0 2 1 2 5 0 7 3 0 0 0 3 6		Néant : ☐		
				Exercice N clos le : 3 1 0 3 2 0 2 2		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 000	AG	3 000	
	Fonds commercial (1)	AH	647 000	AI	647 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	17 307	AQ	17 307	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	196 815	AS	109 678	
	Autres immobilisations corporelles	AT	74 333	AU	67 801	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	26 311	BI	26 311	
	TOTAL (II)	BJ	964 765	BK	194 786	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	7 179 053	BU	7 179 053	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 811 455	BY	1 811 455
		Autres créances (3)	BZ	290 618	CA	290 618
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 911	CE	2 911
Disponibilités		CF	1 349 532	CG	1 349 532	
Charges constatées d'avance (3) *		CH		CI		
TOTAL (III)	CJ	10 633 568	CK	10 633 568		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 598 334	LA	194 786	
Retenues : (1) Dont de ou au bas :		240 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		
Chasse de réserve de propriété :			(3) Part à plus d'un an :	CR		
Immobiliations :			Stocks :			
			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

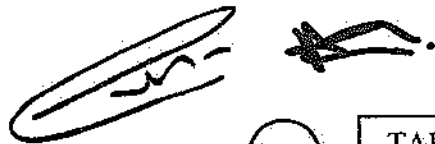
BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		AOC		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA			7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			836 875
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			913 671
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			1 758 796
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 350 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			4 248 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 084 491
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 037 913
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			1 924 038
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			9 644 752
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			11 403 548
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			8 312 118
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										AOC		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation préalable au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	650 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	17 307	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	182 686	KT		KU	14 128		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	48 650	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 800	LC		LD	3 882		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	270 443	LO		LP	18 011	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						BG		8M		8T	
		Autres participations						BU		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	26 311	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	26 311	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	946 755	OH		OJ	18 011		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par décisions à des fins ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		JN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IQ		LV	650 000	IX	650 000	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	17 307	MI	17 307	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	196 815	ML	196 815		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		NM	48 650	MO	48 650	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	25 683	MU	25 683	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	288 454	NH	288 454	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
		Autres participations						IO		OX		OY	
		Autres titres immobilisés						II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	26 311	2G	26 311		
TOTAL IV						I3		NJ	26 311	NK	26 311		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	964 765	OL	964 765		



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N ci-dessus

3 1 0 3 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis I du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne : « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2. Inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AOC Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RR		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	17 307	PW		PX		PY	17 307
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	91 119	QA	18 559	QB		QC	109 678
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	42 409	QE	4 029	QF		QG	46 437
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 369	QM	3 995	QN		QO	21 364
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	168 204	QV	26 582	QW		QX	194 786
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	168 204	ØP	26 582	ØQ		ØR	194 786

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M0	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY		RZ	SB	SC		SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers.	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1	
TOTAL II		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR		NS	NT		NU	NV	
Total général non traité (NP + NQ + NR)		NW	Total général non traité (NS + NT + NU)			NY	Total général non traité (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice plus amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à éteindre										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AOC		Néant : ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y
	Sur comptes clients	6Z	6A	6B	6C
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6D	6E	6F	6G
	TOTAL III	6H	6I	6J	6K
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG	
	- financières	UH	UI	UJ	
	- exceptionnelles	UK	UL	UM	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

AOC

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 3 QUAI VOLTAIRE

75007 PARIS
R.C.S : 502 125 073 - 2008 B 02633

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2022**

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/03/2022** fait ressortir un **bénéfice** de **913 670,90** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **913 670,90** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **836 875,08** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 750 545,98** Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **913 670,90** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 750 545,98** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **1 750 545,98** Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme:

La gérance

M. Adrien CHENEL

M. Ollivier CHENEL

